

mercredi 28 septembre 2016

## Pierre Latraverse honoré pour son engagement en environnement

Par Annie Bourque



Paul Messier, directeur de la SABL, Rodrigue Shooner et André Côté, fondateurs de la SABL et Pierre Latraverse qui a reçu le prix Hommage reconnaissant sa contribution exceptionnelle pour la conservation de l'environnement. Photo: Courtoisie

Depuis plus de 25 ans, Pierre Latraverse milite pour des causes qui lui tiennent à cœur dont la sauvegarde de la faune et l'environnement. Jeudi soir dernier, la Société d'aménagement de Baie Lavallière (SABL) a célébré sa contribution exceptionnelle pour la conservation de la nature dans la région.

Dans son allocution, M. Latraverse a parlé de sa jeunesse. De ce temps où il allait avec son père à la chasse, à la pêche et buvait l'eau du fleuve. *« On se nourrissait à même la faune. La nature donnait au monde tout ce qu'il fallait pour vivre »*, raconte-t-il devant plus de 125 convives qui participaient au souper annuel de l'organisme, animé par le comédien JICI Lauzon, le nouvel ambassadeur de la SABL.

M. Latraverse, un ancien professeur de géologie et physique au Cégep a fondé le comité Zip du lac Saint-Pierre en 1996. L'organisme vise à protéger l'habitat et la faune de ce site reconnu par l'UNESCO comme Réserve mondiale de la biosphère. Peu de gens savent que ce site abrite un important sanctuaire pour des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs ainsi qu'une grande héronnière.

### Sa plus grosse bataille

Sa liste de réalisations est longue : réintroduction du castor dans les îles de Sorel, stabilisation et nettoyage des berges de l'île aux Corbeaux, etc.

M. Latraverse avoue en entrevue que ses prises de position n'ont pas toujours fait l'unanimité. *« 25 ans de bénévolat...dit-il au SorelTracy Magazine, cela laisse parfois des cicatrices. »*

Au milieu des années 90, il a entrepris des discussions avec les représentants du Fonds de restauration de l'habitat et du poisson (FRHAP). \*

Ses interventions ont permis d'éviter l'expulsion pour de nombreux propriétaires de chalets localisés dans l'archipel de Berthier-Sorel.

M. Latraverse apprécie la chance d'avoir pu s'exprimer en toute liberté sur des dossiers parfois controversés. Son emploi de professeur au Cégep et à l'Université assurait cette indépendance d'esprit.

Ce résident de Sainte-Victoire-de-Sorel est aussi président de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs. Son pouvoir d'influence est impressionnant. Des politiciens le rencontrent parfois pour connaître son point de vue sur les dossiers de l'environnement.

### L'avenir

Aujourd'hui, l'homme de 67 ans favorise une plus grande concertation entre les différents ministères de l'Agriculture, de la Faune, de l'Environnement. *« Il faut entreprendre des actions pour l'avenir. Il est difficile de garder le statu quo concernant l'agriculture dans le littoral de la Baie de Lavallière. Chose certaine, on ne peut pas continuer de travailler de la même façon. »*

La qualité de l'eau de même que l'accessibilité au fleuve sont deux sujets qui préoccupent M. Latraverse. *« On protège ce que l'on aime »*, conclut-il.

\* Le Fonds a été constitué à la suite de l'imposition en mai 1993 d'une amende de 4 M\$ à la compagnie Tioxide Canada Inc pour la pollution causée par son usine de Tracy. Un montant de 3 M \$ a été imposé pour les dommages causés au poisson et à son habitat.